
Documents sauvegardés

Mercredi 20 avril 2022 à 11 h 26

1 document

Par Dauphine

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

Le Monde (site web)	18 avril 2022 Guerre en Ukraine : « Un cartel européen d'acheteurs de gaz permettrait d'obtenir des producteurs un prix plus bas » ... Les trois économistes Anna Creti , François Lévêque et Olivier Massol s'interrogent, dans une tribune au « Monde », sur les modalités de « l'achat groupé » de gaz prévu par la Commission européenne : l ...	3
---------------------	--	----------

Le Monde**Nom de la source**

Le Monde (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Internationale

Provenance

France

Lundi 18 avril 2022 • 05:00 UTC +0200

Le Monde (site web) • 1228 mots

Guerre en Ukraine : « Un cartel européen d'acheteurs de gaz permettrait d'obtenir des producteurs un prix plus bas »

Collectif

Les trois économistes **Anna Creti**, François Lévêque et Olivier Massol s'interrogent, dans une tribune au « Monde », sur les modalités de « l'achat groupé » de gaz prévu par la Commission européenne : l'Allemagne et l'Italie en feront-elles partie ? Les contrats en cours seront-ils concernés ?

Tribune. Les Etats européens s'appêtent à acheter en commun du gaz, comme ils l'ont fait récemment pour le vaccin. Mais réussiront-ils aussi bien ? Si les avantages sont encore plus marqués que pour le vaccin, les difficultés de mise en œuvre apparaissent autrement plus sérieuses.

L'idée d'achat en commun auprès des différents fournisseurs de gaz naturel, en particulier, le monopole d'Etat russe à l'export Gazprom, n'est pas nouvelle. Elle a déjà été défendue en 2014, après l'annexion de la Crimée. Elle a ressurgi en octobre 2021 devant l'envolée des prix du gaz. Face à l'invasion de l'Ukraine, le Conseil de l'Union européenne (UE) l'a adoptée officiellement. La Commission doit maintenant plancher pour en définir les modalités d'organisation et en préciser l'ambition.

L'avantage attendu est le même qu'hier : obtenir un prix plus bas dans les négociations avec les producteurs. Il est atteignable par « construction ». Il s'agit en effet de constituer un cartel

d'acheteurs face à des fournisseurs peu nombreux et disposant chacun d'un pouvoir de monopole par l'étendue de leurs ressources et la taille de leurs infrastructures.

Un fort pouvoir de négociation

Pour le gaz transporté en tuyau, la société algérienne Sonatrach ou l'entreprise norvégienne Equinor ne discuteraient plus alors avec plusieurs interlocuteurs en concurrence, mais avec un seul. Dans cette nouvelle configuration, l'Union européenne disposerait d'un fort pouvoir de négociation sur le prix. Elle représente les trois quarts des achats globaux de gaz de pipeline et plus de la moitié du commerce gazier de Gazprom, par exemple.

Pour le gaz transporté par bateau, la position de l'Europe est moins favorable : elle ne représente que 16 % des volumes mondiaux achetés. Mais à certains moments de l'année, lors de la période estivale du remplissage des sites de stockage notamment, cette part peut être nettement plus élevée.

Corrélativement, et par construction

© 2022 SA Le Monde. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliC Certificat émis le 20 avril 2022 à Paris-Sciences-et-Lettres-Research-University à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20220418-LMF-6122588_3232

toujours, l'achat groupé permet d'éviter une foire d'empoigne continentale généralisée qui verrait chaque gouvernement accompagné de ses industriels gaziers rendre visite aux pays producteurs pour signer des contrats d'approvisionnement. Les capacités gazières étant limitées à court terme et tournant quasiment à plein régime, ce que l'un obtient est ce qu'un autre n'aura pas. A moyen terme leurs possibilités d'expansion ne sont pas nulles mais elles ne sont pas non plus illimitées.

Mais dans les faits, ces avantages vont dépendre du schéma retenu pour l'achat groupé. Il est d'ores et déjà acquis que l'adhésion à l'organisation commune s'exercera de façon volontaire. Si l'Allemagne et ses entreprises comptent poursuivre leurs négociations bilatérales récemment entamées avec le Qatar et signer un accord, elles n'en seront pas empêchées.

Quel intérêt pour l'Allemagne ?

Ce caractère non obligatoire de l'adhésion impose alors que tous aient intérêt à rejoindre le cartel. A défaut, le volume des achats groupés est moindre, le pouvoir de négociation vis-à-vis des fournisseurs l'est tout autant, et donc, finalement, le gain en prix limité. Il n'y a guère de doute que les petits acheteurs, comme la Bulgarie ou même l'Autriche, rejoindraient l'organisation commune. De même pour la Moldavie ou la Géorgie auxquelles elle est ouverte.

En revanche, l'intérêt de l'Allemagne et de l'Italie pour entrer dans la coalition ne va pas de soi. Il faudra sans doute leur offrir des conditions particulières pour qu'elles y trouvent leur avantage. Il ne faut pas sous-estimer les difficultés du marchandage interne à l'UE pour for-

mer la plus grande des coalitions. Elle réclamera de favoriser les pays qui sont pourtant à l'origine de la forte dépendance gazière européenne. Pas facile à faire admettre.

Les volumes de l'achat groupé vont aussi dépendre de l'ambition retenue. Les acheteurs de gaz ne sont pas les Etats mais des entreprises comme Engie ou Uniper, qui sont liées à leurs fournisseurs par des contrats de long terme, courant souvent sur plus de dix ans. Si l'achat groupé ne porte que sur les contrats qui expirent cette année ou l'année prochaine, le volume total concerné serait très faible.

Il peut en revanche porter sur une partie des volumes des contrats en cours, de l'ordre de 20 %, car la plupart d'entre eux offrent une marge de négociation sur cette quote-part. Enfin, l'achat groupé pourrait porter sur la totalité des volumes importés. Mais cela pourrait conduire à une rupture des contrats de long terme existants, et exposerait alors les acheteurs à des risques très élevés, ainsi qu'à des pénalités considérables auprès des fournisseurs.

Une année normale

Le projet d'achat groupé envisagé aujourd'hui en Europe est plus modeste : il semble prévoir de porter uniquement sur de nouveaux approvisionnements. L'Union doit réduire l'insécurité gazière dans laquelle elle se trouve depuis l'invasion de l'Ukraine (rappelons qu'environ 40 % du gaz qu'elle consomme provient de la Russie). Elle doit se préparer à des réductions des importations russes et à remplir les sites de stockage en prévision de l'hiver prochain.

A ce jour, le gaz russe parvient en Europe comme lors d'une année normale,

y compris la partie qui transite dans un gazoduc traversant l'Ukraine. Mais cela peut vite changer : les livraisons peuvent être réduites ou arrêtées par décision de Moscou ; un embargo partiel ou total peut être décidé par l'Europe, ou par certains de ses Etats membres à l'instar de la Lituanie, pour sanctionner le régime de Poutine et réduire l'apport de devises qui rentrent dans les caisses de l'Etat russe ; le gazoduc ukrainien par lequel passe environ le tiers des livraisons de Gazprom pourrait être endommagé et mis hors d'état dans le feu des combats.

Le projet actuel d'achat groupé vise donc à répondre à une situation d'urgence. Rien aujourd'hui n'indique qu'il y ait une volonté des Etats de mettre en place une organisation centralisée permanente, comme il en existe une depuis 1957 pour l'approvisionnement en uranium.

A l'inverse, il n'est pas exclu que ce projet débouche sur une organisation pérenne dont il serait la première étape. Comme en témoignent les débats d'avant-guerre sur les émissions de carbone du charbon polonais ou la place du nucléaire parmi les énergies vertes, l'Union européenne est profondément divisée sur l'énergie. La hausse des prix des énergies fossiles et l'invasion de l'Ukraine par la Russie changent la donne : elles offrent l'occasion d'actions communes d'envergure s'inscrivant dans la durée. Souhaitons qu'elle soit saisie.

Liste des signataires : [Anna Creti](#) (université Paris-Dauphine-PSL), François Lévêque (Mines ParisTech-PSL) et Olivier Massol (IFP School) sont professeurs d'économie et chercheurs à la chaire Economie du gaz (Fondation

Mines Paris), parrainée par EDF, GRTGaz et TotalEnergies.

Cet article est paru dans Le Monde (site web)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/04/18/guerre-en-ukraine-un-cartel-europeen-d-acheteurs-de-gaz-permettra-it-d-obtenir-des-producteurs-un-prix-plus-bas_6122588_3232.html

Note(s) :

Mis à jour : 2022-04-18 05:00 UTC
+0200